

Décision n° 2025-8 portant nomination du Directeur du Département d'évaluation des organismes du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Le président par intérim du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles R. 114-10 et R. 114-12 ;

Vu la décision n°2025-2 nommant les membres de la commission chargée d'examiner les candidatures aux fonctions de directeur ou directrice du Département d'évaluation des organismes ;

Vu l'appel à candidatures relatif au recrutement d'un directeur ou d'une directrice du Département d'évaluation des organismes du 4 décembre 2024 ;

Vu la candidature de M. Bernard LARROUTUROU au poste de directeur du Département d'évaluation des organismes du 15 janvier 2025 ;

Vu l'avis de la commission d'examen des candidatures réunie en date du 10 février 2025,

Décide :

Article 1^{er}

M. Bernard LARROUTUROU est nommé pour un second mandat de directeur du Département d'évaluation des organismes du Haut Conseil, à compter du 1^{er} mars 2025.

Article 2

A la demande de l'intéressé, et par dérogation à l'article R 114-12 du code de la recherche, ce mandat prendra fin le 31 décembre 2025.

Article 3

Cette décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait, le 12 février 2025

Le président par intérim
signé
Stéphane Le Boulter